



09

rapport d'activité





Dans un contexte de crise, l'année 2009 a été marquée par une très forte demande des entreprises de Propreté pour qualifier et diplômer leur personnel. Aussi il a fallu obtenir le concours du FUP pour arriver à répondre à l'ensemble des besoins, essentiellement satisfaits par les deux principales démarches de branche à hauteur de la moitié de notre collecte.

Résultat : nous avons, d'une année sur l'autre :

- doublé le nombre de salariés formés par la démarche des écrits professionnels ;
- doublé le nombre de CQP Propreté en périodes et en contrats de professionnalisation.

CQP

6 586 agents engagés

Au départ, le projet était déjà très ambitieux si l'on considère l'absence de qualification initiale d'une très grande majorité des agents de Propreté.

Aujourd'hui le pari est gagné mieux dépassé puisque la Propreté a effectivement engagé en deux ans 6 586 personnes (au lieu des 6000 prévues) dans la démarche CQP Propreté.

Collecte

92 MILLIONS D'EUROS DE COLLECTE

+ 31 % de collecte en 4 ans



Globalement, notre collecte augmente cette année de **+7 %** et de manière conséquente depuis 2005, soit :

- + **31 %** au titre de la Formation Professionnelle Continue
 - + **64 %** pour la Taxe d'Apprentissage
 - + **23 %** au titre du FARE;
- ce qui correspond à l'augmentation de la masse salariale.

Les versements volontaires des entreprises à leurs organismes de branche prouvent le dynamisme de ces dernières et l'adhésion des entreprises de la branche.

en K€ HT	2005	2008	2009
Collecte F.P.C	44 400	55 068	58 232
Cofinancement	5 150	9 840	11 707
Sous totaux	49 550	64 908	69 939
FARE	5 050	5 896	6 235
Taxe d'apprentissage	9 483	14 937	15 571
Sous totaux	14 533	20 833	21 806
Totaux collecte	64 083	85 741	91 745
Décaissements*	41 657	54 286	61 607
% utilisation collecte	94 %	99 %	106 %
% des frais de gestion**	9,72 %	8,92 %	8,36 %

* Y compris les fonds versés aux CFA (3 785 K€)

** Limité à 9,9 % de la collecte

Taux de pénétration UN DISPOSITIF RÉGIONAL DYNAMIQUE

Sur une masse salariale relativement stable par rapport à 2008 (+ 0,81 %) la collecte de la formation professionnelle continue représente 1,30 % sur une obligation globale de 1,4 %.

Des versements volontaires en progression

Sur le plan de formation, l'obligation légale du 0,9 % est de 40 175 K€.

Le FAF Propreté a collecté **37 732 K€, soit 94 %**.

Rappelons que l'obligation de versement à l'OPCA dans notre secteur (Accord de branche) est de **70 %** : les versements volontaires représentent donc 9 610 K€.

en K€	Masse salariale 2009	Collecte février 2009* (hors FARE, TA et FUP)	Taux de pénétration	
			2008	2009
Bordeaux	103 763 ↗	1 190 ↗	1,1	1,14
Ile-de-France	2 107 032 ↘	28 541 ↗	1,3	1,35
Lille	220 843 ↗	2 658 ↗	1,2	1,2
Lyon	299 656 ↗	2 973 ↗	1,1	0,99
Marseille	899 324 ↗	11 445 ↗	1,3	1,27
Rennes	421 074 ↗	5 630 ↗	1,3	1,33
Strasbourg	84 314 ↘	1 230 ↘	1,2	1,45
Toulouse	165 484 ↗	1 807 ↗	1,1	1,09
Tours	162 456 ↘	2 758 ↗	1,2	1,69
Totaux	4 463 946 ↗	58 232 ↗	1,24	1,30

* Hors cofinancement (tel le FUP) : 11 707 K€



LE TOUR DE FRANCE DE LA QUALIFICATION

un franc succès

13 manifestations en un an, plus de 1 700 participants, près de 10 000 personnes sensibilisées et une centaine d'articles et de reportages audiovisuels... Organisée avec le soutien financier du FUP, cette intensive

campagne de sensibilisation a permis de mobiliser les entreprises de Propreté en faveur des CQP... mais aussi de mettre en lumière le savoir-faire et l'implication des salariés sur le terrain.

Les effets de la mutualisation inter régionale

Les résultats régionaux mettent en lumière le rôle de la mutualisation inter régionale qui donne à toutes les agences du FAF Propreté les moyens d'assurer dans toutes les régions un service de qualité, tant auprès des grandes que des petites structures.



Agences	Collecte		Décaissements en K€			% utilisation	
	en K€	%	agence	CFA*	total	2008	2009
Bordeaux	1 190	2 ↗	1 386	523	1 909	166	160
IDF	28 541	49	23 460	867	24 427	97	86
Lille	2 658	4,6	3 186	-	3 186	114	120
Lyon	2 973	5,1	3 104	357	3 461	119	116
Marseille	11 445	19,6 ↘	12 336	549	12 885	102	113
Rennes	5 630	9,7	6 810	671	7 481	117	133
Strasbourg	1 230	2,1	1 594	-	1 594	126	130
Toulouse	1 807	3	2 080	181	2 261	127	125
Tours	2 758	4,7 ↗	3 866	637	4 503	113	163
Totaux	58 232	100 %	57 822	3 785	61 607	105 %	106 %

Un réseau de proximité très actif

Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Marseille, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Tours... Disponibles et opérationnels, conseillers, chargés de mission et assistants du FAF Propreté mettent leurs compétences au service de la réalisation de la politique des administrateurs paritaires. Ainsi, et dans le cadre de frais de gestion contenus, ils s'investissent quotidiennement pour multiplier les visites d'entreprise et répondre aux besoins spécifiques des professionnels de la Propreté.

Grâce à ce travail d'équipe et de proximité, la Propreté obtient – ce qui est plutôt atypique – un taux d'accès à la formation sensiblement égal dans les PME comme dans les grandes entreprises.

Dispositifs

MONTÉE EN CHARGE DES BESOINS

L'expérience 2009 montre la dépendance financière de notre secteur en fonds externes pour satisfaire les besoins des salariés des entreprises de la branche.

	Collecte en K€	Décaissements en K€**	% d'utilisation en 2008	% d'utilisation en 2009
Professionalisation	20 500*	26 349***	108	129
Plan de formation	37 732	35 258	104	93
Totaux	58 232	61 607	106	106

* Hors fonds supplémentaires FUP (+ 11 707 K€ au 31/12/09)

** Hors frais de gestion

*** Dont versements aux CFA de la branche (3 785 K€)

	Utilisation des fonds de la professionnalisation en K€*			
	2008	2009	2008 en %	2009 en %
Contrat de professionnalisation	10 322	9 892	49	38
Apprentissage	3 785	3 785	18	14
Période de professionnalisation	5 140	10 777	25	41
DIF	1 579	1 896	8	7
Total	20 826	26 349	100	100

* Hors frais de gestion

Fonds de professionnalisation

Plus de la moitié des fonds décaissés bénéficie aux formations **diplômantes** (apprentissage) et **qualifiantes** (contrats de professionnalisation pour les nouveaux salariés entrant dans la profession).

39 % des fonds de la professionnalisation ont été consacrés aux formations visant le maintien dans l'emploi et 8 % à celles du DIF.

Pour ces salariés, 24,5 % (contre 18 % l'an passé) des fonds de la professionnalisation ont été engagés pour les **formations alphabétisation et lutte contre l'illettrisme**, soit 5 018 K€ en 2009. À ce titre, 21,8 % ont été décaissés, soit 4 469 K€.

Pour la seule formation dite à la « maîtrise des écrits professionnels », 913 salariés en ont bénéficié, contre 443 l'an passé (**soit + 107 %**).

Notons la montée en puissance des certificats de qualification professionnelle (CQP Propreté). En effet 6 586 salariés (2 573 l'an passé) se sont engagés dans la démarche en 2009. L'atteinte par la VAE de ces diplômes est en expérimentation.

Avec une montée en puissance qui se confirme sur les deux dispositifs (Illettrisme et CQP Propreté) se développe notre dépendance à l'accès aux cofinancements du FUP/FPSP, de l'Etat au niveau national et régional, des régions...



53% des fonds décaissés pour les formations diplômantes et qualifiantes

24,5% des fonds engagés pour la lutte contre l'illettrisme

CQP Propreté : un vif succès

Montée en charge des deux dispositifs de branche



Nombre	2007	2008	2009
Périodes de professionnalisation	4 689	11 480	11 132
DIF	2 503	4 074	3 720
Contrats de professionnalisation	2 087	2 413	2 043
dont : - 26 ans	(1 221)	(1 255)	(1 057)
+ 26 ans	(866)	(1 158)	(986)
Totaux	9 279	17 967	17 249

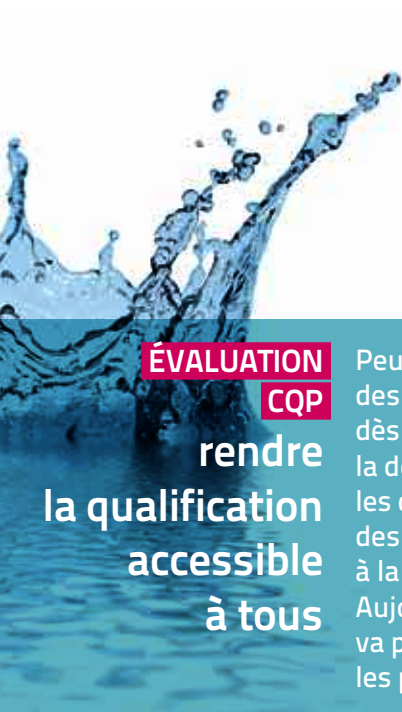
Période de professionnalisation : les résultats explosent

Si en 2007 le nombre de périodes de professionnalisation avait diminué par rapport à l'année précédente, les années 2008 et 2009 enregistrent l'effet inverse. Ainsi le nombre total de salariés formés reste à la fois élevé et stable.

Légère diminution des contrats de professionnalisation.

Cette année, le nombre des contrats de professionnalisation a diminué de 18 %, aussi bien pour les plus de 26 ans que pour les jeunes. Ceci étant, la proportion de jeunes de moins de 26 ans par rapport aux contrats dits « adultes » reste stable cette année à 52 %.

Nous avons dépassé les objectifs des 2 premières années du plan triennal (2007/2009) fixés à l'équipe du FAF Propreté (4 500 contrats réalisés / 4 084 prévus). Chaque agence a disposé d'un chargé de mission dont c'était l'objectif. Il fallait atteindre au moins 1805 contrats jeunes de moins de 26 ans en 2009 et 2500 contrats globalement : la crise a remis en cause cet effort.



ÉVALUATION CQP

rendre la qualification accessible à tous

Peu ou pas d'écrits lors des épreuves d'évaluation : dès sa conception, la démarche CQP intègre les difficultés potentielles des candidats quant à la maîtrise de la langue. Aujourd'hui La Propreté va plus loin. Pour élargir les possibilités d'accès

à tous les professionnels, la formation CQP peut intégrer aussi des modules issus de la démarche de formation aux « Ecrits Professionnels ». Pour cette nouvelle formule, formateurs linguistiques et techniques ont uni leurs compétences.

MON CQP PAR LA VAE

une salariée témoigne

« Le plus difficile au départ, c'était l'écrit et l'idée de repasser devant un jury. Mais j'ai été aidée. Dans mon travail, je savais faire. Mon accompagnatrice, elle m'a aidée à le dire. Aujourd'hui je suis l'une des premières à avoir eu mon CQP comme ça (VAE). Ça a vraiment changé quelque chose.

J'ai l'impression de faire mon travail mieux qu'avant. J'y prends plus de plaisir. Je peux expliquer quel produit ou quel disque prendre, comment on fait le dosage. Maintenant, tous les nouveaux de la société passent par moi. Je suis sûre de leur passer les bons gestes. Chez les clients, je me sens plus responsable,

Développement

23 000 DOSSIERS PAR AN

10 180 entreprises en 2009 contre 9 986 en 2008. Toutes les régions voient le nombre de leurs adhérents augmenter sauf 3 régions (Lille/Rennes/Tours).

Le nombre de dossiers traités par l'ensemble de nos agences et notre productivité sont restés relativement stables (sachant que sur le nouveau système informatique, une action = 1 dossier, quel que soit le nombre de prises en charge ou de modules).

+1,9% :
le nombre
d'adhérents tend
à se stabiliser

**Avec 2,3 dossiers/
an/entreprise**

Agence	Nb adhérents*	%	Total dossiers		Nb dossier / Nb entreprises	
				%	2008	2009
Bordeaux	587 (461) ↗	6	798	3	1,20	1,30
Ile-de-France	2 820 (2 080) ↗	28	9 403	41	3,90	3,30
Lille	614 (459) ↘	6	1 285	6	1,75	2,10
Lyon	1 768 (1 493) ↗	17	1 086	5	0,60	0,60
Marseille	1 587 (1 318) ↗	16	4 389	19	2,80	2,80
Rennes	617 (480) ↘	6	2 635	11	4,70	4,30
Strasbourg	546 (436) ↗	5	717	3	1,20	1,30
Toulouse	1 039 (874) ↗	10	1 539	7	0,80	1,50
Tours	599 (437) ↘	6	1 268	5	1,50	2,10
Somme ou Moyenne	10 180 (8 038) ↗	100	23 120	100	2,30	2,30

* Entre parenthèses, nombre d'adhérents de moins de 10 salariés

Reflet du marché

L'importance des agences du FAF Propreté illustre la répartition (hors entreprises multirégionales) des entreprises de Propreté sur le territoire et leur poids sur le marché.

En effet, l'Île-de-France représente 28 % des entreprises et 41 % de notre activité globale (47 % l'an dernier).

Ses agences et celles de Marseille et Rennes traitent 71 % des actions de formation. Notons que leur « productivité » va de 3 à 4 dossiers/entreprise/an : ce sont les sièges des grandes entreprises.

plus rassurée par rapport à ce que je fais aussi. Les gens me font confiance : j'ai l'impression d'avoir de la valeur. »

Christine EJALBERT
46 ans - CQP d'Agent
Machiniste Classique -
HY (Albi 81)

« Depuis Christine a plus d'assurance, plus d'autonomie. Elle accepte de prendre en charge des remises en état. Mais le plus important, c'est, assurément sa motivation et son implication. Pour nous, l'expérience est tout à fait probante. D'ailleurs, un second salarié est lui aussi en VAE ».

Stéphanie Granizo
Responsable RH
et Formation -
HY (Albi 81)

08



2010

DE NOUVEAUX OBJECTIFS AMBITIEUX

Nos efforts vont continuer à se développer en 2010 sur les démarches de branche en poursuivant **la montée en puissance des CQP** et en continuant à développer **la maîtrise des écrits professionnels**. Sur ce thème, un travail d'ingénierie sera entrepris pour mettre en cohérence notre démarche avec **le socle des compétences de base développé par l'ANLCI et RECIF**.

Notre plan d'action prévoit en 2009/2010, 7 950 périodes de professionnalisation pour les salariés en entreprises et 1 960 contrats de professionnalisation pour les nouveaux entrants. L'ingénierie, le réseau des organismes de formation labellisés, et le suivi de l'amont et de l'aval ont été mis en place pour ces démarches.

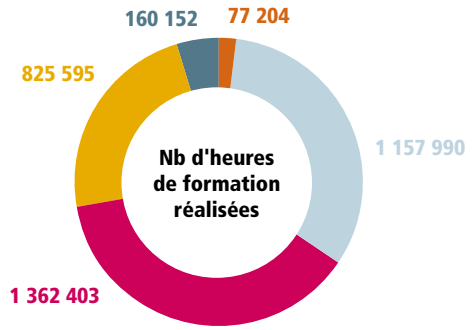
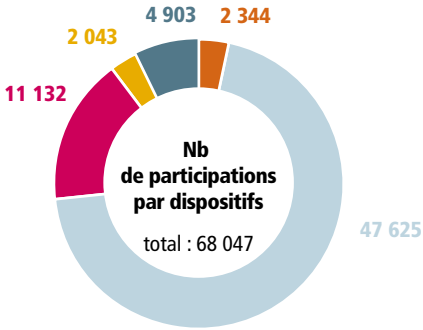


Montée en puissance de ce dispositif original créé par le FAF Propreté pour lutter contre l'illettrisme dans le secteur. En 2009, en effet, grâce à la mobilisation de tous, le nombre de salariés formés a doublé.

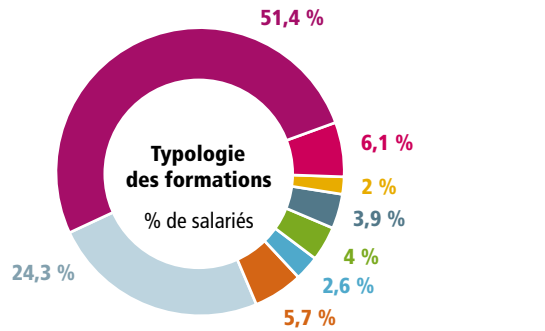
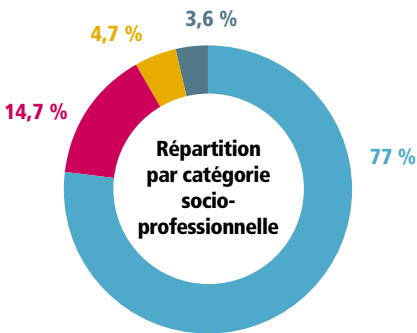
**ECRITS
PROFESSIONNELS**

**2 x plus
de salariés
en 2009**

statistiques 2009

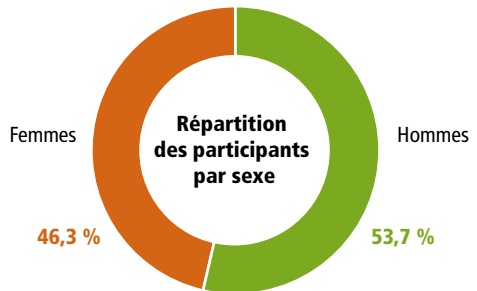
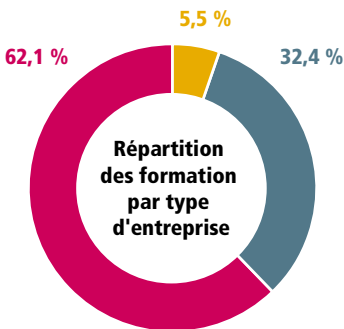


- Plan de formation Ent. - 10 salariés
- Plan de formation Ent. + 10 salarié
- Période de professionnalisation
- Contrat en alternance
- DIF



- Ouvriers
- Agents de maîtrise et Techniciens
- Employés
- Ingénieurs et Cadres

- Techniques professionnelles de la Propreté
- Commerce et vente
- Informatique et traitement de l'information
- Secrétariat Bureautique
- Enseignement des langues et alphabétisation
- Organisation, échanges et gestion
- Transport, manutention magasinage



- Ent. - 10 salariés
- Ent. de 10 à 499 salariés
- Ent. de 500 salariés et +

FAF Propreté
Organisme Paritaire
Collecteur Agréé des
Entreprises de Propreté
et Services Associés

www.faf-proprete.fr

3-3 bis, rue Jean-Jaurès
94808 Villejuif
Tél. : 01 46 77 21 21
Fax : 01 46 77 63 36

Bordeaux
Lille
Lyon
Marseille
Nantes
Nice
Paris
Rennes
Strasbourg
Toulouse
Tours

